

## CONFÉRENCE DE PRESSE DU 20 AVRIL 2022

---

Daniel Lampart, premier secrétaire et économiste en chef de l'USS

Renchérissement et hausse brutale des primes-maladie

### **Le pouvoir d'achat risque de baisser de plus de 3000 francs : il est urgent d'agir**

#### **1. Le renchérissement et la hausse brutale des primes vont grever le pouvoir d'achat**

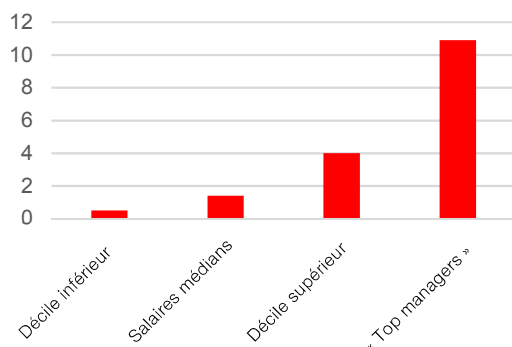
##### **1.1 Sans compensation du renchérissement, le revenu réel baissera de plus de 2200 francs**

Le retour de l'inflation après plus de 10 ans nous place dans un contexte complètement différent. Pour l'heure, on s'attend en Suisse à un renchérissement d'un peu plus de 2 % pour l'année 2022. Mais il ne serait pas surprenant de voir ce taux grimper un peu plus haut compte tenu des taux d'inflation nettement plus élevés dans les autres pays, des difficultés d'approvisionnement généralisées ainsi que des incertitudes liées aux prix de l'énergie. Dans ce contexte, des augmentations générales de salaire sont indispensables, faute de quoi les revenus réels risquent de baisser sérieusement. Sans compensation du renchérissement, les personnes actives ayant un salaire moyen verront leur revenu réel diminuer de 1600 francs par an. Pour les couples avec enfants dont les deux parents travaillent, cela représente une perte de revenu réelle de 2200 francs.

##### **1.2 L'écart s'est de nouveau creusé entre les bas et les hauts salaires**

Ces dernières années, les hausses de salaire ont été minimes pour beaucoup de travailleuses et travailleurs ayant des salaires bas ou moyens. C'est exactement le contraire chez les « top managers » et les hauts revenus : leur rémunération a augmenté comme si les critiques contre les rémunérations abusives n'avaient jamais existé. Parallèlement, le nombre de gens qui touchent des bas salaires a augmenté.

##### **Hausses de salaire réelles 2016-2020 (en %)**



Source : Enquête sur la structure des salaires de l'OFS

### 1.3 Hausse brutale des primes 2023 : une baisse nette du revenu de plus de 1000 francs

On nous annonce aussi une flambée des primes d'assurance-maladie pour l'année prochaine. Avec l'augmentation des coûts de la santé, il faut s'attendre à un bond de 10 %. Ce sont les ménages à revenu moyen qui seront les plus durement touchés, car ils n'ont pratiquement jamais droit aux subsides et consacrent souvent plus de 10 % de leur revenu à l'assurance-maladie. Avec la hausse annoncée, une famille de deux adultes et deux enfants devra déboursier quelque 1100 francs de plus pour les primes.<sup>1</sup>

### 1.4 Baisses fiscales : les projets de la Confédération ne favorisent pas les bonnes personnes

Avec leur politique fiscale, le Conseil national et le Conseil des États risquent de renforcer encore cette tendance totalement erronée en terme de politique des revenus. Pourtant la population suisse a déjà voté contre ce type de politique à plusieurs reprises au cours des dernières années.

La réforme de l'impôt anticipé, sur laquelle nous voterons en septembre, est emblématique à cet égard. Les obligations, surtout détenues par les ménages les plus fortunés, seraient exonérées de l'impôt anticipé alors que les comptes d'épargne des personnes à revenu normal resterait soumise à cet impôt. Mais ce n'est pas tout : les Chambres fédérales veulent augmenter les déductions fiscales pour les primes-maladie (motion Grin) et, si l'impôt sur la valeur locative venait à disparaître, les gens les mieux payés et les plus fortunés paieraient au bas mot deux milliards de moins d'impôt<sup>2</sup>.

Enfin, de nombreux cantons prévoient soit de baisser les taux d'imposition, soit d'augmenter les déductions (notamment pour les primes-maladie).

## 2. Mesures pour renforcer le pouvoir d'achat des gens à revenu bas ou normal

Dans ce contexte préoccupant, il faut impérativement des mesures pour accroître le pouvoir d'achat des personnes à petit ou moyen revenu. Sans contre-mesures, les familles risquent de perdre environ 3500 francs de pouvoir d'achat en moyenne.

La situation économique demeure favorable. La majorité des entreprises se portent bien, comme en témoignent plusieurs enquêtes. À cela s'ajoute l'excellente situation financière des cantons, qui ont même parfois profité des mesures Covid de la Confédération. Les cantons ont bouclé les années de pandémie avec des excédents de plus d'un milliard de francs (2020) et de 2,7 milliards (2021). L'USS demande les mesures suivantes :

- Des augmentations générales de salaire, avec une compensation du renchérissement et une hausse du salaire réel comme participation à la bonne conjoncture ;
- Tous les salarié-e-s doivent gagner au minimum 4000 francs par mois (x13) pour un emploi à plein temps.
- Les réductions de primes (subsides) dans l'assurance-maladie doivent impérativement être relevées. Personne ne devrait payer plus de 10 % de son revenu pour la caisse-maladie. Avec

<sup>1</sup> Calculé sur la base des primes moyennes selon OFSP. En 2020, une famille de deux adultes et deux enfants a payé 11 368 francs.

<sup>2</sup> À cela s'ajoutent les baisses fiscales pour les rentes viagères, à hauteur de 45 millions (motion PLR), ainsi que des déductions plus importantes pour le 3<sup>e</sup> pilier (diverses motions et initiatives parlementaires).

la hausse brutale des primes qui s'annonce, le Conseil fédéral doit faire très rapidement une proposition en ce sens.

- L'USS continuera à combattre les projets fiscaux antisociaux, comme la suppression de l'impôt anticipé pour les personnes fortunées sur laquelle nous voterons en septembre.

### 3. L'inflation n'est pas une menace pour les gens qui travaillent, si les revenus suivent

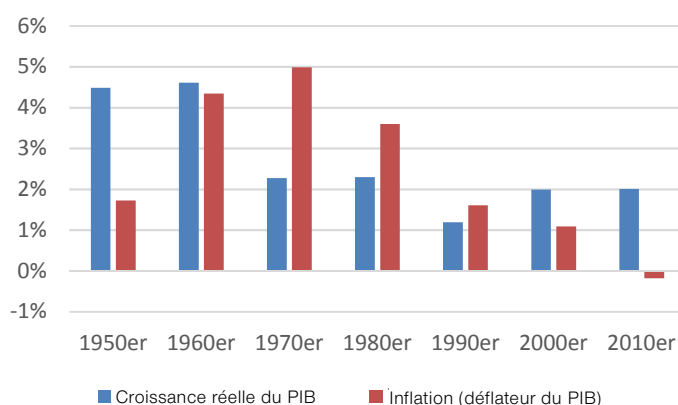
Le renchérissement a atteint 2,4 % en mars. La période d'inflation nulle voire négative qui dure depuis plus de 10 ans touche à sa fin. Ce renchérissement provient toutefois pour moitié de la hausse des prix de l'énergie, ce qui, au sens strict, constitue un déplacement du niveau des prix et non une inflation classique. Les prix des services ont aussi quelque peu augmenté au cours des derniers mois, ce qui montre que le renchérissement s'installe peu à peu en Suisse aussi, même si c'est à un niveau nettement plus bas que dans les autres pays. Le franc surévalué et les prix administrés freinent la hausse des prix.

Le retour de l'inflation a aussi ses côtés positifs. Les taux d'intérêt augmentent, ce qui conduira par exemple à une normalisation dans les caisses de pension (après une période de transition). D'une manière générale, le renchérissement est plus bénéfique qu'il n'en a l'air – tant qu'il ne déborde pas. Il facilite les changements structurels dans l'économie et donne aux banques centrales une plus grande marge de manœuvre dans la politique conjoncturelle. À condition, bien sûr, que les salaires et les revenus soient adaptés au renchérissement.

Jusque dans les années 1990, le renchérissement était un phénomène tout à fait normal. La compensation du renchérissement dans les conventions collectives de travail était monnaie courante. D'un point de vue économique, ces années ont été globalement bonnes.

#### Croissance du produit intérieur brut et inflation : comparaison dans le temps

(valeurs médianes par décennies, en %)



C'est une erreur de comparer la situation économique actuelle à celle de la deuxième moitié des années 1970 (choc pétrolier). À l'époque, le système monétaire Bretton-Woods s'est effondré, ce qui a entraîné, entre autres, une très forte appréciation du franc. La Suisse ne disposait alors pas encore d'une assurance-chômage obligatoire, et donc d'un stabilisateur conjoncturel important. Et comme près de 400 000 employé-e-s étrangers ne sont plus revenus en Suisse après le début de la crise, la demande de consommation a fait défaut.